



**La P'tite
Roussette**

Même pas honte. Hier vers midi Dèzède élu de Pamandzi a fait copain-copain avec le député européen RN en visite dans l'île. Les deux hommes ont partagé un pot à la terrasse d'un bistrot avec des sympathisants, avant de s'éloigner pour longuement causer loin des oreilles indiscrettes. Qu'a dit le jeune homme des quartier nord de Marseille à son nouvel ami qui roule pour marine? Ma cousine roussette n'a pas entendu y avait trop de circulation autour d'eux mais ça devait être bien puisque comme dirait feu Coluche " Les poignées de mains ont été longues et chaleureuses" Les deux n'ont pas arrêté de se malaxer les doigts tout sourire. Bizarre cette amitié lorsqu'on se souvient de la vidéo de Zaïdani crachant sa haine des blancs...Dèzède fera-t-il campagne pour Marine? Ca serait drôle non?

Chroniques du palais

**“ Je vous
engueule
si je
veux! ”**

P. 3

**DERNIERE COTATION
Euro/Dollar**

1,17

CAC 40 : + 0,87 %

Mercredi 27 octobre 2021

N° 3753

Nature

**Drone et
crabier
blanc**

P.14

Arboriculture

Produire de bons agrumes

Produire des pamplemousses, des oranges, des citrons... sains et en quantité suffisante pour qu'il ne soit plus nécessaire d'en importer... certains y travaillent depuis que la bactérie « xanthomonas citri » s'est attaquée ici en 2011 aux agrumes, ainsi qu'aux feuilles et aux tiges des arbres qui les portaient...

Mardi matin, des producteurs de fruits venus de Bouéni, d'Hamouro ou de Tsingoni, écoutaient, dans leur langue maternelle, les explications d'Ibrahim Aïcé Soilihi de la DRTM (Direction des Ressources Terrestres et Maritimes), service du Conseil Départemental (CD). Cet atelier se déroulait devant une des 2 serres de Coconi (l'une de près de 2000 mètres carrés et l'autre d'environ 1600) construites en 2018 en grande partie avec un financement

(suite page 2)



(suite de la page Une)

départemental et une contribution de l'Etat de 23 % alors que les 67 % promis par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) n'ont jamais été versés...

En 2019, des greffons sains de 21 variétés ont été introduits de la Réunion. En 2021, des semis de porte-greffes ont été effectués et maintenant il va falloir penser à la diffusion de plants greffés.

Ce qu'il fallait retenir

Chaque participant disposait d'une fiche récapitulative avec une quinzaine d'illustrations des variétés évoquées : pamplemousse oro-blanc, star ruby et Anderson... citron Meyer, Tahiti, caviar...combava...

Une démonstration de greffage a été exécutée par un spécialiste, Ishaka Boura. S'il faut couper les feuilles du porte-greffe, celles du haut doivent être laissées car elles font monter la sève dans la tige qui porte la greffe. Celle-ci est maintenue par une bande à greffer commandée sur internet ou par du raphia qui doit être trempé dans l'eau pendant plusieurs heures.

Pour démarrer une production, il



Plants et fruits

est indispensable d'employer « des plants sains aux variétés bien définies ».

La conduite de productions

Philippe Ryckwaert a indiqué que des contrôles sont effectués par la

DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) : des feuilles sont prélevées et envoyées en laboratoire pour être analysées. Des traitements chimiques sont prescrits si besoin pour tuer pucerons, cochenilles...

nilles...

Une agricultrice de Bouéni s'est alors adressée à l'entomologiste pour évoquer l'insecte qui s'attaque à ses pastèques...

La poursuite des ateliers

Les participants semblaient décidés à poursuivre leur information sur la production d'agrumes en assurant qu'ils assisteraient à l'atelier consacré aux aspects agronomiques et phytosanitaires organisé ce mercredi au Service Forestier de Coconi.

D'autres ateliers étaient prévus aujourd'hui : l'un, à Tsingoni, sur la lutte contre les mouches qui affectent la production de légumes, un autre se déroulait, ce matin, à Ouangani, sur l'élevage du zébu et de la chèvre, tandis qu'un atelier était consacré à la volaille à Coconi, cet après-midi. Tous ces travaux trouveront leur achèvement au cours de la journée programmée, jeudi, au Pôle d'Excellence Rurale (PER) de Coconi.

Ces 3 jours de séminaire ont été proposés par le Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) de Mayotte.

M-B N



Chaque participant suivait les différentes variétés sur sa fiche

Mercredi 27 octobre

2021

Ste Emelie

Haute mer: 07h01 (3,0)

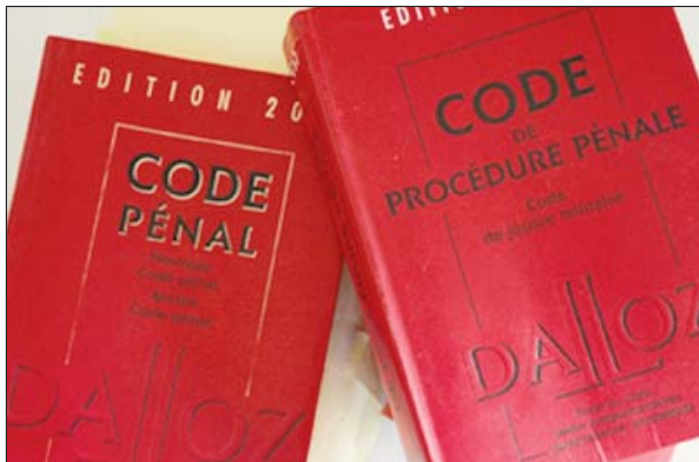
19h19 (2,5)

Basse mer: 00h46 (1,1)

13h31 (1.2)

“Je vous engueule si je veux !”

Audience chargée et président de mauvais poil hier. En effet, une partie des dossiers était renvoyée pour des problèmes aussi divers que variés. Appelant à la barre Abdallah poursuivi pour travail dissimulé, le prévenu s'approche. Il est en tenue de travail, bermuda multi poches et T shirt, garnis de taches de peinture qui trahissent sans doute sa profession dans le second oeuvre du BTP. Alors qu'il s'approche, le président aboie " sortez vos mains des poches". A la barre, le président explique qu'avec ce dossier il y a eu une erreur d'aiguillage. Les faits doivent être jugés lors d'une audience collégiale. Le greffier donne une date d'audience collégiale. Voilà monsieur, votre dossier est renvoyé au 26 janvier prochain. Vous reviendrez à huit heu-



res le 26 janvier "

Le prévenu se hasarde : " Il faut être là à huit heures?" "Je viens de vous dire 8 heures c'est tout ! Oui c'est à 8 heures compris ! Des questions? " Gronde le président. Abdallah répond " oui . j'ai une question! Pourquoi les autres (les

victimes ndlr) sont pas là ?" le président explose: " Mais j'en sais rien moi ! " hurle -t-il . Le prévenu sans se départir de son flegme répond " on n'est pas là pour s'engueuler! ". Le président s'étrangle " Ca suffit ! Vous n'avez rien à dire !" Abdallah: "vous n'avez pas à

m'engueuler !" Le président: " Je vous engueule si je veux compris ?! et si vous continuez je vous fais expulser du tribunal !" Toujours aussi calme, le prévenu réplique " Je vous dis que je ne suis pas là pour me faire engueuler c'est tout . On est en république non? " Kamel Souhail les yeux exorbités hurle de plus belle " Je vous engueule si je veux ! " " Non ! vous n'avez pas à m'engueuler et je m'en vais!" lance calmement Abdallah qui tourne les talons alors que le président au bord de l'apoplexie, demande à l'interprète d'appeler la sécurité. Cette dernière ayant entendu le barouf s'est pointée d'elle même. Alors que le prévenu quittait la salle d'audience, l'escadrille d'anges, casque lourd sur la tête sortit des abris. L'audience pouvait continuer.

D.H.

(suite page 4)

COURSE DE PNEUS CHAMPIONNAT DE MAYOTTE 2021



MERCI! A tous les participants et à tous nos partenaires !



Une organisation :



En partenariat avec :

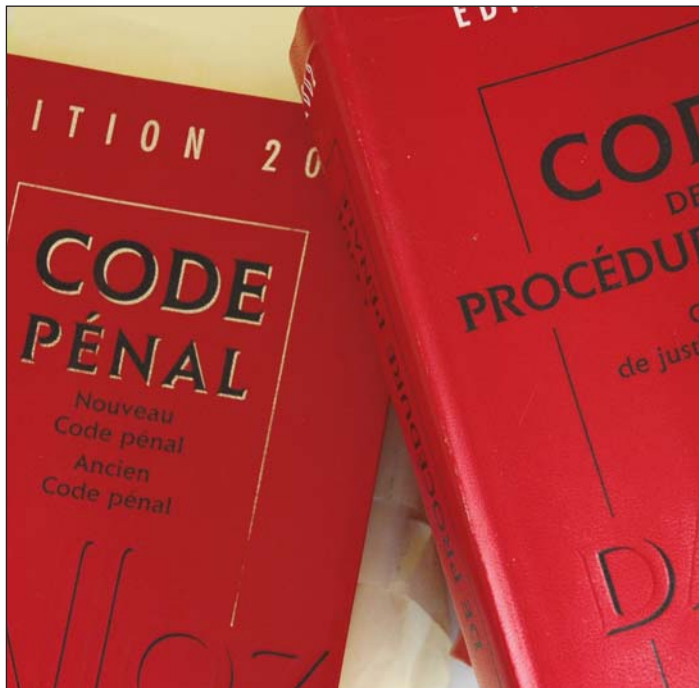


Banal accident

Mercredi 27 octobre 2021
N° 3753 page 4

Suite à l'avalanche de décibels dans la salle d'audience, cette dernière a repris dans le calme avec un dossier banal d'accident de la route. Un classique du genre, dont le tribunal se passerait bien, puisque récurrent: la collision d'un deux roues et d'une voiture sur la rocade de M'tsapere.

Le président Kamal Souhail appelle à la barre les deux victimes, puisque le prévenu, absent de l'audience, est représenté par Me Céline Cauchepin du Barreau de St Denis de la Réunion. Après l'engueulade musclée (voir page 3) le président concèdera sur le ton de la confession à l'avocate réunionnaise qu'il "n'est pas dans son assiette aujourd'hui", ce qui ne l'empêchera pas d'instruire le dossier de cet accident survenu le 7 novembre 2019. Ce jour là, Jérôme au volant de sa voiture se retrouve coincé dans le classique bouchon de fin de journée sur la rocade de Mtsapere. Il doit récupérer sa fille à la crèche. Le temps passe, elle va fermer, il va être en retard, que va devenir la petite ? Le long cortège de voitures ne bouge pas d'un pouce. Quand ça coince ça coince. Jérôme prend alors la décision de faire demi tour sur place. Et ce qui doit arriver arrive. Boum!. En effet, il n'a pas vu en engageant sa manœuvre de demi tour, arriver le scooter. La collision est inévitable. Une patrouille de police se trouvant à proximité s'arrête à la vue de l'accident et les secours arri-



vent. Le conducteur du scooter est coincé sous son deux roues, lui même coincé sous l'avant de la voiture. Saïdina est gravement blessé et évacué sur le C HM de même que son passager qui a fait un vol plané par dessus la voiture et se trouve de l'autre côté de la voie. Heureusement, il est légèrement blessé puisque deux jours d'ITT lui seront accordés, alors qu'il y aura plus de trois mois d'ITT pour le conducteur du deux roues.

A la barre les deux victimes du choc racontent l'accident, la voiture qui soudain entame son demi tour, le choc, les blessures, la fracture du fémur pour Saïdina les ecchymoses pour Saïd. Ils expliquent aussi qu'effectivement ils

remontaient la file de voiture. Tous ceux qui se sont retrouvés sur le bouchon de la rocade le savent, les deux roues remontent la file de voitures en franchissant la ligne blanche ou en la chevauchant ou en évitant de la franchir, c'est selon le degré de maestria du conducteur. Saïdina soutien qu'il n'a pas franchi la ligne blanche lorsque la voiture a effectué sa manœuvre.

Le tribunal est suffisamment informé. Saïd, partie civile, réclamera 7000 euros de dommages et intérêts.

Pour Me Simon, l'avocat de Saïdina, il ne fait aucun doute que le seul fautif est Jérôme et rejette la tentative de partage de responsabilité. Il se porte partie civile pour son client et réclame 10 000 euros de provisions et une expertise médicale car Saïdina a toujours des séquelles dues surtout à la broche implantée dans son fémur.

Le procureur Tarik Belamiri quant à lui reviendra sur les accidents de ces de deux roues bien trop fréquents avec ces remontées de files lorsque ça bouchonne. " Nous avons tous vécu ces choses là mais faire demi tour sur la rocade est dangereux et pour gagner quelques minutes ont risque de tuer des gens" lance-t-il avant de requérir 2 ans de prison avec sursis et 3 mois de retrait de permis pour le prévenu.

50/50

L'avocate de Jérôme, Céline Cauchepin qui défendait également l'assureur, rappela que son client avait reconnu les faits, et qu'il s'excusait sincèrement auprès des victimes (chose confirmée par les deux victimes) et qu'il avait effectué ce demi tour à cause de sa fille de deux ans qui était à la crèche et que cette dernière allait fermer. Mais l'avocate développa surtout l'argumentaire tendant à faire comprendre au tribunal que les torts devaient être partagés . " On ne me fera pas croire que le deux roues n'a pas mordu la ligne blanche ce qui constitue une infraction. On tente de faire croire que c'est faux mais en regardant les photos on s'aperçoit qu'il y a un problème avec cette ligne blanche et les zébras." L'avocate estima également la demande de préjudice de 7000 euros trop importante. " La victime réclame 7000 euros alors qu'elle a eu deux jours d'ITT et à la barre elle vient de dire qu'elle a repris travail après seulement un jour d'arrêt. " souligna l'avocate. Mais c'est ensuite qu'elle enfonça le clou en expliquant que la vitesse du scooter était manifestement excessive dans ces circonstances. " Il est évident qu'en face il n'y avait personne donc si il avait roulé moins vite il aurait pu éviter le choc en allant sur la voie opposée or mon client a entamé sa manœuvre tout doucement et le choc a été extrêmement brutal donc la vitesse du scooter était manifestement excessive voilà pourquoi je demande que la responsabilité soit partagée"

A l'issue du délibéré, le tribunal a suivi les réquisitions du parquet en condamnant Jérôme à deux mois avec sursis et trois mois de retrait de permis de conduire. Les parties civiles ont été reçues en leur constitution. Saïd a obtenu 750 euros de préjudice moral alors que Saïdina a obtenu 4000 euros de provisions, ainsi qu'une expertise médicale et un renvoi sur intérêts civils. Il appartiendra aussi au tribunal civil de trancher sur la responsabilité.

D.H.

MTT

Mayotte Tous Travaux

Tél. 0639.65.10.26 ou 0269.64.46.50

Mercredi 27 octobre 2021
N° 3753 page 5



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur
SDIS (976), Ben Bacar BACAR, Centre Kinga - ZI Kaweni BP 711, 97600 Mamoudzou, FRANCE. Tel

: +33 269639400. E-mail : benbacar.bacar@sdis976.fr.
Adresse(s) internet
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice: Secours

DESCRIPTION DU MARCHÉ

Objet du marché

LA PRESENTE CONSULTATION A POUR OBJET LA CONCEPTION-REALISATION EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU PLATEAU TECHNIQUE DU SDIS DE MAYOTTE A COTE DU CENTRE KINGA, A KAWENI, COMMUNE DE MAMOUDZOU
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) 71335000

Caractéristiques principales

Les candidats doivent répondre aux exigences de base dans le cahier des charges. Toute variante pourra être étudiée par le maître d'ouvrage.

Type de marché

Travaux : Conception et exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

Des variantes seront prises en considération : Oui

Division en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 24 (à compter de la date de notification du marché).

CONDITIONS DE DÉLAI

Date limite de réception des offres ou des demandes de partici-

pation

Vendredi 19 novembre 2021 - 12:00

Conditions relatives au marché

Unité monétaire utilisée : Euro.

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Voir le DCE

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: valeur technique 65%

2: Prix 35%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

Date d'envoi du présent avis

26 octobre 2021

Avis d'appel public à la concurrence



AVIS DE MARCHÉ SERVICES

Organisme acheteur : Ville de Mamoudzou (976)

Contact : Le Maire Mr Abdilwahedou SOUMAILA, Direction de la commande publique BOULEVARD HALIDI SELEMANI - BP 01, 97600 Mamoudzou, FRANCE.

Tél. +33 269665010. Fax +33 269639134. Courriel : commande-publique@mairiedemamoudzou.fr.

URL :

<http://www.mamoudzou.yt/vie-municipale/marches-publics>

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PROGRAMMATION ET LA MOBILISATION

DE FONDS EUROPEENS

Type de marché : Services : Services juridiques

Lieu principal d'exécution : MAMOUDZOU 97600 MAMOUDZOU

Classification CPV : 79998000

Durée de validité des offres : 5 mois

Type de procédure : Procédure adaptée

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Date limite de réception des offres : Mardi 30 novembre 2021 - 12:00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) : français.

Avis de marché BOAMP n° : 21-143406 (envoyé le 26 octobre 2021).



des professionnels à
votre service

**Annonces Légales
&
Judiciaires
une seule adresse:
nouvdemay@wanadoo.fr**

Arrêté préfectoral N° 2020/CAB/1147 du 31 décembre 2020

A NOS ANNONCEURS

Depuis le 1er janvier 2021, le tarif à la ligne pour les SEULES annonces de création d'entreprise a disparu au profit d'un tarif forfaitaire suivant la liste ci-dessous:

EURL: 149 €
SASU: 169 €
SARL: 176 €
SCI: 227 €
SAS: 236 €
SNC: 263 €
SC: 266 €
SA: 473 €

Nota: Le tarif à la ligne des autres annonces ne change pas par rapport à 2020

Reprise des Marchés Agricoles et d'Artisanat du Sud

Mercredi 27 octobre 2021
N° 3753 page 6

La Communauté de Communes du Sud et les communes de Bandrélé, Bouéni, Chirongui, et Kani-Kéli, ont le plaisir d'annoncer la reprise des marchés Agricoles et d'Artisanat du Sud ! Dans une démarche de valorisation des producteurs et artisans, les collectivités du Sud ont mis en place des marchés évenementiels, cofinancés par la CCSud et l'ANCT. Ces événements sont organisés de manière collaborative, avec l'intercommunalité et les communes, et grâce aux exposants du Sud. Le prochain marché Agricole et d'Artisanat du Sud se déroulera à Hamouro le samedi 30 octobre de 8h à 13h.

Comme à chaque marché, vous trouverez de nombreux exposants et produits locaux ; fruits, légumes, plants, sel et épices, poisson... et des produits de restauration traditionnelle (plats, jus, gâteaux, poutous...).

Ce marché alimentaire s'adapte au contexte particulier de la crise sanitaire que nous traversons. Les organisateurs et exposants veillent à ce que les gestes barrière soient appliqués (distanciation, port du masque, lavage de mains). Les habitants peuvent ainsi venir en toute sécurité.



MARCHÉ COUVERT DE HAMOURO

Apportez votre sac

SAMEDI 30 OCTOBRE DE 8H À 13H

MARCHÉS AGRICOLES ET D'ARTISANAT DU SUD

FACEBOOK @CCSUD.MAYOTTE

Mouvements aériens

Lundi 25/10				Mardi 26/10			
ARRIVÉES				DEPARTS			
HTA	VOL	PROVENANCE	TYPE	HTD	VOL	DESTINATION	TYPE
12:15	VE307	MORONI	EM2	13:15	VE308	MORONI	EM2
12:40	UU274	REUNION	788	14:20	UU275	REUNION	788
Mardi 26/10				Mardi 26/10			
ARRIVÉES				DEPARTS			
HTA	VOL	PROVENANCE	TYPE	HTD	VOL	DESTINATION	TYPE
10:15	VE307	MORONI	EM2	11:30	VE308	MORONI	EM2
13:25	UU271	REUNION	220	15:05	UU277	REUNION	220
Mardi 26/10				Mardi 26/10			
ARRIVÉES				DEPARTS			
HTA	VOL	PROVENANCE	TYPE	HTD	VOL	DESTINATION	TYPE
12:45	VE307	MORONI	EM2	14:15	VE308	MORONI	EM2
13:25	UU271	REUNION	788	15:05	UU275	REUNION	788
13:45	SS772	PARIS-ORLY/REUNION	330	16:00	SS773	REUNION/PARIS-ORLY	330
Mardi 26/10				Mardi 26/10			
ARRIVÉES				DEPARTS			
HTA	VOL	PROVENANCE	TYPE	HTD	VOL	DESTINATION	TYPE
07:15	UU976	PARIS-CDG	788	09:15	UU277	REUNION	788
16:30	UU276	REUNION	788	15:00	UU275	MORONI	AT7
18:15	UU303	MORONI	AT7	19:20	UU977	NAIROBI/PARIS-CDG	788
Mardi 26/10				Mardi 26/10			
ARRIVÉES				DEPARTS			
HTA	VOL	PROVENANCE	TYPE	HTD	VOL	DESTINATION	TYPE
07:15	UU976	PARIS-CDG	788	09:15	UU277	REUNION	788
16:30	UU276	REUNION	788	15:00	UU275	MORONI	AT7
18:15	UU303	MORONI	AT7	19:20	UU977	NAIROBI/PARIS-CDG	788
Mardi 26/10				Mardi 26/10			
ARRIVÉES				DEPARTS			
HTA	VOL	PROVENANCE	TYPE	HTD	VOL	DESTINATION	TYPE
07:15	UU976	PARIS-CDG	788	09:15	UU277	REUNION	788
16:30	UU276	REUNION	788	15:00	UU275	MORONI	AT7
18:15	UU303	MORONI	AT7	19:20	UU977	NAIROBI/PARIS-CDG	788
Mardi 26/10				Mardi 26/10			
ARRIVÉES				DEPARTS			
HTA	VOL	PROVENANCE	TYPE	HTD	VOL	DESTINATION	TYPE
07:15	UU976	PARIS-CDG	788	09:15	UU277	REUNION	788
16:30	UU276	REUNION	788	15:00	UU275	MORONI	AT7
18:15	UU303	MORONI	AT7	19:20	UU977	NAIROBI/PARIS-CDG	788
Mardi 26/10				Mardi 26/10			
ARRIVÉES				DEPARTS			
HTA	VOL	PROVENANCE	TYPE	HTD	VOL	DESTINATION	TYPE
07:15	UU976	PARIS-CDG	788	09:15	UU277	REUNION	788
16:30	UU276	REUNION	788	15:00	UU275	MORONI	AT7
18:15	UU303	MORONI	AT7	19:20	UU977	NAIROBI/PARIS-CDG	788
Mardi 26/10				Mardi 26/10			
ARRIVÉES				DEPARTS			
HTA	VOL	PROVENANCE	TYPE	HTD	VOL	DESTINATION	TYPE
07:15	UU976	PARIS-CDG	788	09:15	UU277	REUNION	788
16:30	UU276	REUNION	788	15:00	UU275	MORONI	AT7
18:15	UU303	MORONI	AT7	19:20	UU977	NAIROBI/PARIS-CDG	788
Mardi 26/10				Mardi 26/10			
ARRIVÉES				DEPARTS			
HTA	VOL	PROVENANCE	TYPE	HTD	VOL	DESTINATION	TYPE
07:15	UU976	PARIS-CDG	788	09:15	UU277	REUNION	788
16:30	UU276	REUNION	788	15:00	UU275	MORONI	AT7
18:15	UU303	MORONI	AT7	19:20	UU977	NAIROBI/PARIS-CDG	788

Les Nouvelles de
Mayotte

Tél: 0639.69.11.02

nouvdeamay@wanadoo.fr

JE PROTÈGE MA SANTÉ, JE ME VACCINE CONTRE LA GRIPPE !



**Du 16 septembre 2021
au 31 janvier 2022**



65
ans



**Si vous avez 65 ans et plus, la grippe peut entraîner
des complications graves. Pour vous protéger,
vaccinez-vous dès maintenant.**

La vaccination contre la grippe peut se faire en même temps que la vaccination
contre la Covid-19. Parlez-en à un professionnel de santé..

PROTEGEZ-VOUS, VACCINEZ-VOUS CONTRE LA GRIPPE



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Mayotte

Conception par le Service communication marketing CSSM - © Photo Adobe Stock - septembre 2021.

Remise des prix du concours d'écriture « Nouvelles de l'île au lagon »

Mercredi 27 octobre 2021
N° 3753 page 7

Rendez-vous le 28 octobre à 18 heure mahoraise et 17 heures de Paris pour la diffusion du troisième live de la série de webinaire #OuiMayotte.

Cette série de webinaires a pour objectif de parler de sujet sociétaux et culturels de l'île en présentant l'ensemble des opportunités qui sont offertes. Pour ce troisième épisode, l'accent sera porté sur la littérature mahoraise ainsi que la remise des prix du concours d'écriture de « Nouvelles de l'île au lagon ».

L'objectif de ce webinar est de valoriser le territoire de Mayotte ainsi que ses talents littéraires. Ce sera l'occasion de promouvoir la première édition du concours d'écriture "Nouvelles de l'île au lagon". L'exercice consistait à raconter Mayotte à partir des thèmes de la Mer, de la Terre et de la Culture.

Pour aborder cette thématique, différents intervenants seront à l'hon-

neur, Mme Sophia Rakotomalala membre du jury, des auteurs et écrivains, Mr Attoumani Nassur, doyen en activité de la littérature mahoraise, Mr Salim Hamada, Mr Nassuf Djailani, journaliste et jeune créateur d'une maison d'édition, Mr Allaoui Askandari, porteur du projet de concours « les nouvelles de l'île au lagon » et bien évidemment les lauréates du concours, qui se verront remettre leur prix.

Pour ne rien rater de ce troisième opus, rendez-vous le jeudi 28 octobre 2021 à 18h, heure mahoraise ou 17h heure métropolitaine en live sur la chaîne Facebook de la délégation de Mayotte à Paris. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire ici : <http://bit.ly/3xHxgRr> et en attendant, n'hésitez pas à retrouver le Live précédent sur la page Facebook de la Délégation Mayotte à Paris | Facebook



Calendrier hebdomadaire des coupures d'eau

Jour	Secteurs
Lundi	Village de Labattoir y compris Toute la Vigie Village de Mtsahara, Commune de Sada
Mardi	Villages de Passamainty, Tzoundzou 1 et 2 Villages de Kangani, Trévani, Longoni, Commune de Chirongui
Mercredi	Village de Mamoudzou, Cavani Mamoudzou, Convalescence, Cavani Sud, Mamoudzou Haut, Village de Kawéni, Commune de Dembéni
Jeudi	Villages de Koungou, Majicavo Lamir et Koropa, Hauts Vallons Village de Hamjago, Commune de Kani-Kéli
Vendredi	Villages de Mtsamboro et Mtsangadoua Commune de Chiconi, Commune de Pamandzi sauf la Vigie, Commune de Ouangani sauf Kahani
Samedi	Cavani, Mandzarsoa, Mtsapéré, Doujani, Ambassadeur et Passamainty-Ngnambo Titi, Commune de Bandraboua, Commune de Bouéni
Dimanche	Kawéni Zone industrielle, Commune de Mtsangamouji, Commune de Bandré, Village de Tsingoni, Village de Mroalé

Païement de la collation pour les élèves

La Mairie de Mamoudzou et la Caisse des Ecoles annoncent que les paiements des collations scolaires de cette année 2021/2022 seront fermés le 30 novembre 2021. Tous les parents qui ne sont pas à jour sont invités à se mobiliser pour favoriser la fourniture du service aux élèves.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Direction de la Caisse des Ecoles au numéro 0639691544, ou par mail à : a.daroussi@mairiedemamoudzou.yt.

Le SNUIPP horrifié par l'assassinat d'un collègue

Le SNUipp-FSU Mayotte a appris avec effroi l'assassinat d'un de leur collègue et adhérent régulier par des délinquants qui, selon les premières informations, seraient des mineurs qui voulaient lui prendre par la force les clefs de sa voiture.

Le SNUIPP-FSU Mayotte présente ses condoléances les plus attristées à la famille et aux proches de notre collègue OMBALDI Youssouf.

Les mots nous manquent pour dénoncer ces actes horribles devenus le quotidien dans notre département. Chaque membre de la population de Mayotte est condamné à attendre silencieusement que son tour d'être agressé arrive.

Les mobilisations et les actions pour exiger la protection des

personnes et des biens n'ont pas suffi. La situation ne fait que s'empirer !

Ce silence assourdissant de l'Etat signifierait-il qu'il veut pousser la population de Mayotte à commettre l'irréparable ?

Emploi et handicap: Duo Day

Le 18 novembre 2021, partout en France, encore une fois l'o-

opération DuoDay permettra la formation Duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels volontaires dans de nombreuses entreprises, collectivités ou associations. Pour la personne en situation de handicap : Découvrir un métier, un employeur, amorcer un parcours d'insertion, vivre une expérience nouvelle. Pour le professionnel : Découvrir les atouts et qualités professionnelles de travailleurs handicapés, affirmer les valeurs sociales de mon entreprise, sensibiliser mes équipes 1 jour = 1 rencontre pour 1 partage d'expériences.

L'inscription se fait sur le site : <https://www.duoday.fr>





Venez relever le défi du fundi !

Courses de laka

Plage de Bambo Ouest, commune de Bouéni

Dimanche 31 octobre





Le défi des jeunes fundis (de 14 à 18 ans) Gratuit

Le défi des fundis adultes 20€ la pirogue

Le défi des fundis entreprises 60€ la pirogue

Cinq points d'inscriptions

Parc naturel marin : Centre d'affaires de l'aéroport à PAMANZI - 02 69 60 73 65
 Association Laka de M'bouini, place Mariage à MAMOUZOU - 06 39 05 37 08
 Maison des Jeunes et de la Culture à BOUÉNI - 06 39 32 85 59
 Association Laka de M'bouini à MTSAMBORO - 06 93 45 38 29
 Association Laka à BAMBO BEACH - 06 39 69 89 90

Renseignements : www.parc-marin-mayotte.fr
Tél : 02 69 60 73 65




La pirogue est fournie !

Dépêchez-vous ! Le nombre de places est limité !




Nouveau regard sur ma Ville 2021



cadema

EXPOSITION PHOTO

29, 30 et 31 octobre 2021

Passamainty, sur la clôture du stade municipal, face à la route départementale 3

Exposition ouverte à tous

Vendredi 29 octobre de 11h à 17h. Samedi 30 et dimanche 31 octobre de 8h à 17h

Soutenu
par



Direction
des Affaires
Culturelles



Langues régionales

Le Département remet sa contribution à Roselyne Bachelot-Narquin

Les États généraux du multilinguisme dans les Outre-mer, organisés par les Ministères de la culture, des Outre-mer et de l'Éducation nationale, ont été officiellement ouverts ce lundi 26 octobre au soir à La Réunion par la ministre Roselyne Bachelot-Narquin.

Mayotte y est représentée par une délégation, conduite par la 4ème vice-présidente en charge de la culture, Zouhourya Mouayad Ben, du conseiller départemental El Anrif Hassani et composée entre autre de l'association des maires, du rectorat, de la direction des affaires culturelles et du CCEEM (Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement).

Les derniers États généraux avaient eu lieu en 2011 en Guyane, entre temps, la loi du 12 mai 2021 relative à la protection et la promotion des langues régionales a été instaurée, donnant plus de place à ces langues dans l'enseignement et les services publics.

De son côté, le Conseil départemental a avancé : normalisation et adoption d'un alphabet du shimaore et kibushi en 2020, signature



d'une convention sur la formation, l'enseignement, l'apprentissage et la diffusion des langues mahoraises pour la période 2021-2024.

Enfin, le Département ambitionne la création de l'Institut des langues et civilisations de Mayotte (délibération DL_CP2021_0075).

À l'occasion du lancement des États généraux du multilinguisme, les élus ont remis à la ministre de la culture, Roselyne Bachelot-Narquin un document récapitulatif de la politique du CD976 en faveur des langues régionales, ainsi qu'un exemplaire de la bande dessinée, Mayotte, rencontres de peuples et civilisations, dans les trois langues (français, shimaore et kibushi).

Un courrier du président du Conseil départemental Ben Issa Oussenii accompagne cette contribution : « notre jeune département est très actif sur le front des langues régionales qui participent de la qualité de notre service public. En souhaitant trouver auprès de vos services le meilleur accueil vis-à-vis de nos démarches, je profite de l'occasion qui m'est offerte de vous inviter à nous rendre visite à Mayotte, où nous avons accueilli il y a peu vos homologues Gérald Darmanin et Sébastien Lecornu. Les actions départementales en matière de promotion de la

culture et de sauvegarde du patrimoine, trouveront à n'en pas douter un accueil très favorable auprès de vos services et nous serions ravis de pouvoir vous faire découvrir la richesse culturelle et patrimoniale de Mayotte » formule au passage le président dans ce courrier d'accompagnement.

Les travaux des États généraux du multilinguisme se poursuivent toute la semaine, à travers des ateliers thématiques autour de trois axes : l'enseignement des langues locales, leur conservation et leur utilisation dans l'espace public.

Mayotte possède un héritage culturel riche, composé notamment de deux langues régionales qui contribuent à la construction identitaire des mahorais et qu'il convient de sauvegarder, enseigner et promouvoir. Officiellement la France recense 75 langues locales, dont une soixante sont parlées en Outre-mer.

La délégation mahoraise présente aux EGM entend bien parler d'une même voix pour la reconnaissance et la valorisation du shimaore et kibushi.

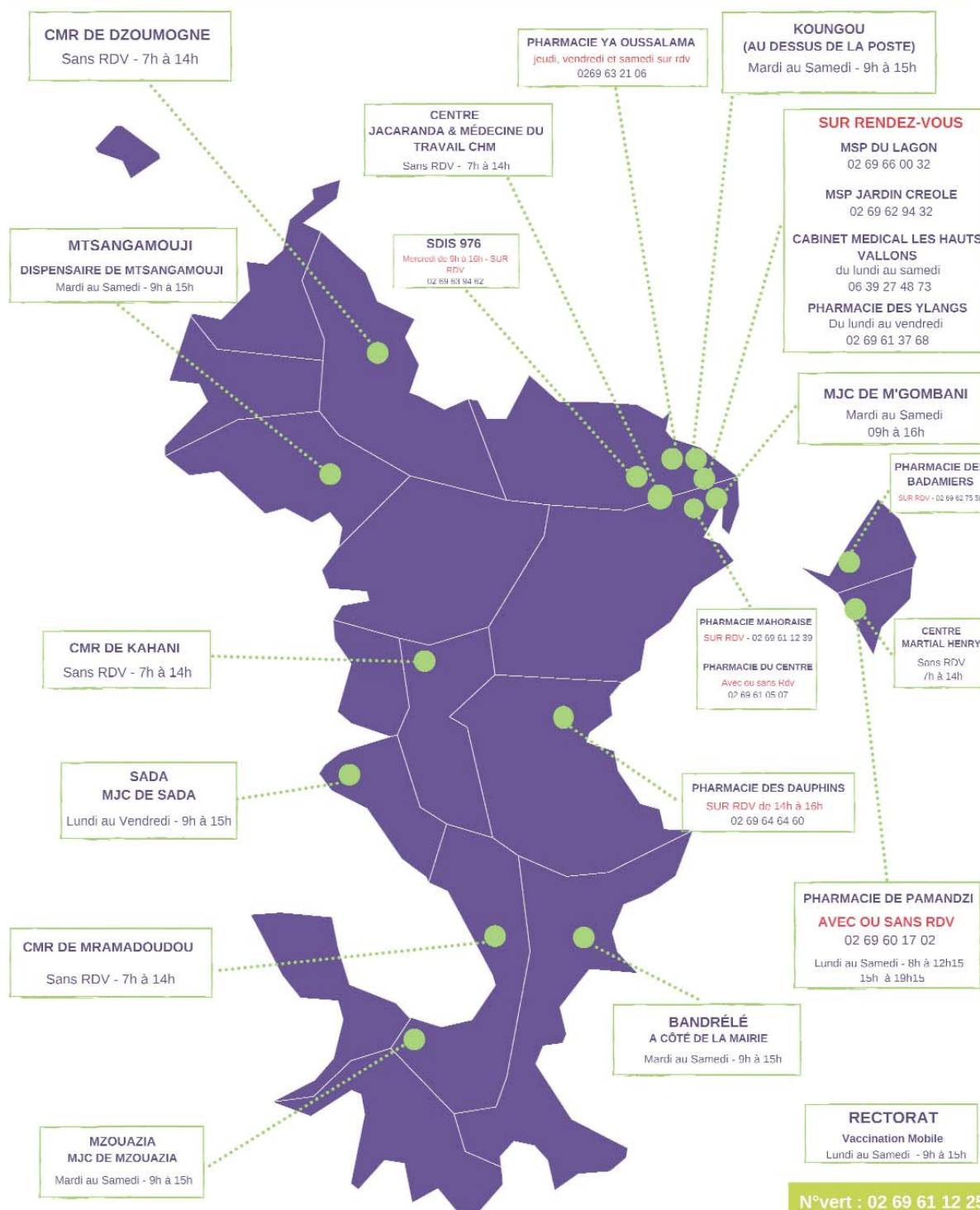
(Documents remis)



Centres de vaccinations



CARTE DES CENTRES DE VACCINATION



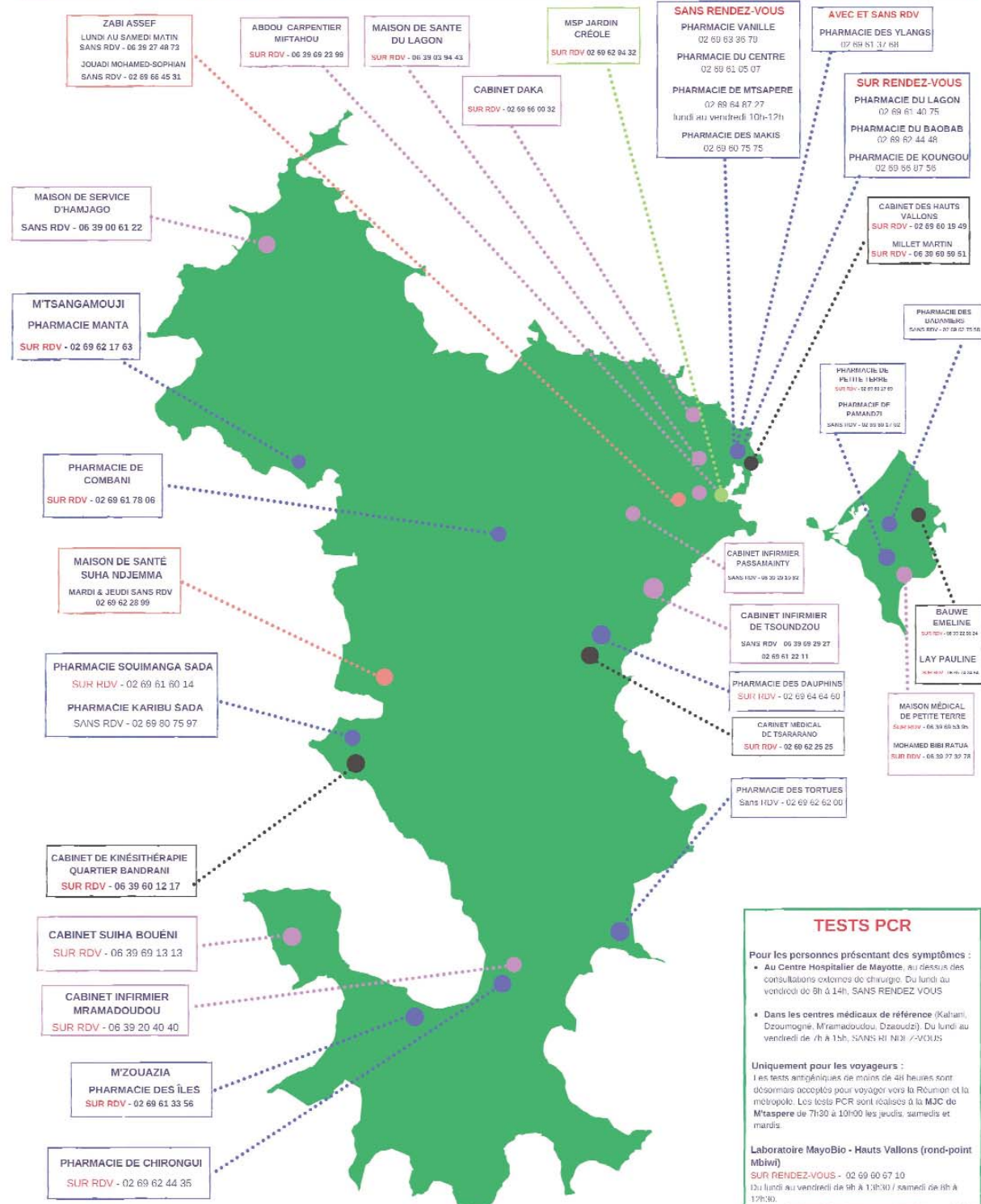
Carte des centres de dépistage



OÙ SE FAIRE DÉPISTER À MAYOTTE ?

Si vous souhaitez vous faire tester sans attendre, vous pouvez faire appel à un.e infirmier.e libéral.e

PHARMACIES MÉDECINS MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE INFIRMIERS KINÉSITHÉRAPEUTES



TESTS PCR

Pour les personnes présentant des symptômes :

- Au Centre Hospitalier de Mayotte, au dessus des consultations externes de chirurgie. Du lundi au vendredi de 8h à 14h, SANS RENDEZ-VOUS
- Dans les centres médicaux de référence (Kalanj, Dzoumognie, Mramadoudou, Tsararano). Du lundi au vendredi de 8h à 15h, SANS RENDEZ-VOUS

Uniquement pour les voyageurs :
Les tests antigéniques de moins de 48 heures sont désormais acceptés pour voyager vers la Réunion et la métropole. Les tests PCR sont réalisés à la MJC de Mtsapere de 7h30 à 10h00 les jeudis, samedis et mardis.

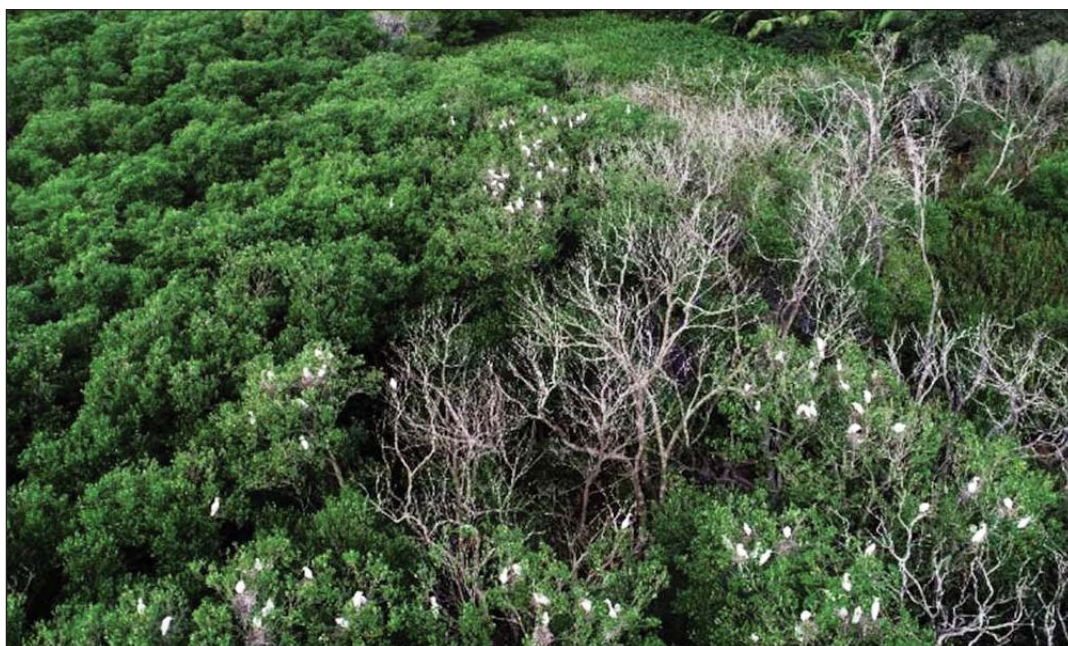
Laboratoire MayoBio - Hauts Vallons (rond-point Mbiwi)
SUR RENDEZ-VOUS - 02 69 60 67 10
Du lundi au vendredi de 9h à 17h30 / samedi de 9h à 17h30.

Le drone pour mieux connaître et protéger le crabier blanc

Le Groupe d'Études et de Protection des Oiseaux de MAYotte (GEPOMAY) suit les populations du Crabier blanc à Mayotte depuis 2015. Cette année, l'association a expérimenté un nouveau protocole afin d'améliorer la détection des nids et des individus. Répété d'année en année, ce protocole permettra sur le long terme d'estimer des tendances d'effectifs de populations de cet oiseau mondialement menacé.

Une espèce suivie depuis bientôt 7 ans

Ce petit héron niche uniquement sur 4 îles du globe dont Mayotte qui abrite près de 40% de la population reproductrice mondiale de l'espèce actuellement estimée (Vadier A., 2021). Les colonies sont installées dans des zones peu accessibles par l'Homme, sur la canopée des mangroves, et sont partagées avec une autre espèce : le Héron garde-boeufs. À chaque saison de reproduction, les héronnières sont repérées par survol ULM. À l'aide de photographies aériennes prises par drone puis assemblées, l'association comptabilise ensuite le nombre de nids, d'adultes et de jeunes observés au



Colonie mixte de hérons Crabiers blancs et garde-boeufs formant une héronnière sur la canopée d'une mangrove de Mayotte (crédit : DroneGo)

Améliorer la détection et le suivi de l'espèce pour mieux la protéger

Compter les Crabiers blancs de manière optimale nécessite de répondre à un certain nombre de questions :

À quelles heures de la journée sont présents un maximum d'indi-

vidus sur les nids ?

Les nids observés appartiennent-ils à des Crabiers blancs ou à des Hérons garde-boeufs ?

Les comptages des nids sont-ils exhaustifs ? Si non, comment prendre en compte les biais liés à la détection ?

Comment bien observer les oiseaux sans les déranger ?

Ces questions ont conduit le GEPOMAY à améliorer le suivi de l'espèce et obtenir un indicateur fiable de ses actions de conservation. Grâce à l'appui d'une coopération entre l'OFB (Office Français de la Biodiversité), le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), le Parc Naturel marin de Mayotte et dans le cadre du projet européen Life BIODIV'OM, un nouveau protocole de suivi par drone a été testé. Alors que c'est habituellement une analyse statistique réalisée sur des individus vivants, le GEPOMAY, accompagné du Centre d'Ecologie Fonctionnel et Evolutif (CEFE) de Montpellier, a procédé à une analyse par Capture-Marquage-Recapture (CMR) sur les nids des Crabiers blancs (Vadier A., 2021). En photographiant les nids régulièrement pour les pointer, les marquer et les compter par photo-

montage, il a été possible de déterminer des heures et une fréquence optimales de détection de l'espèce sur les nids.

Cette étude novatrice a permis d'optimiser l'estimation du nombre de nids des Crabiers blancs et donc des individus.

Le GEPOMAY est désormais en mesure de réaliser des tendances de populations interannuelles fiables.

Le début d'une nouvelle saison de reproduction

Durant la saison de reproduction de septembre 2021 à mars 2022, le suivi sera réalisé par le GEPOMAY et son partenaire DroneGo dans les 5 colonies de Crabiers blancs repérées cette année et durant le pic de reproduction de l'espèce. D'autres survols permettront ensuite la détection des juvéniles. Le drone se situera à 15 m au-dessus de la canopée contre 10 m les années précédentes. Cette différence permet d'éviter le dérangement des oiseaux et de diminuer le nombre de photographies aériennes à traiter, donc de réduire les biais de détection liés au photo-montage

(Gépomay)



Le Crabier blanc en plumage nuptial (crédit : Gilles Adt)